

Décision

Générale

colonial

Décision n° 68 du 19 janvier 1960 :

n° 68

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 janvier 1960

Numéro JO
n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro
30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le remboursement à M. Delebois, pilote en service au Port, des frais de passage par voie aérienne, classe touriste, de son fils Hervé, âgé de 10 ans, de Paris à Djibouti, soit trente cinq mille six cent quatre francs Djibouti (35.604 fr. Dj.). Cette dépense sera supportée par le Budget local.